

*Date de dépôt : 2 mai 2018*

## Pétition

**NON à la destruction du poumon de verdure de Collex-Bossy par la mise en place d'une décharge à ciel ouvert de déchets toxiques et OUI à des solutions alternatives de valorisation des mâchefers**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La Commune de Collex-Bossy est pressentie pour accueillir **une décharge** à ciel ouvert de résidus pollués sur un site à Bossy. Le 21 novembre 2017, l'Etat a désigné trois sites pour conduire des investigations géologiques et techniques complémentaires afin de désigner le site définitif. Celui de Bossy en fait partie. Les habitants de Collex-Bossy, et tous ceux qui aiment la commune, s'opposent à ce projet et prônent des **solutions alternatives** de traitement des mâchefers et autres résidus (selon la loi PL 8269-A du 23 mars 2001) plutôt que celle d'une décharge à ciel ouvert.

**Faisons entendre notre voix** pour prôner ces alternatives afin de sauver notre commune !

*N.B. 5091 signatures*  
Association des Jeunes Actions (AJA)  
p.a. M. Marc Klinckmann  
52, route de la Vieille-Bâtie  
1239 Collex-Bossy